

## Les enjeux environnementaux dans les forêts

Diagnostic

### Des forêts remarquables et protégées

Le territoire de la Réserve de biosphère est exceptionnel du point de vue de l'environnement. La diversité des milieux et des usages a modelé des paysages variés et entretenu une biodiversité remarquable.

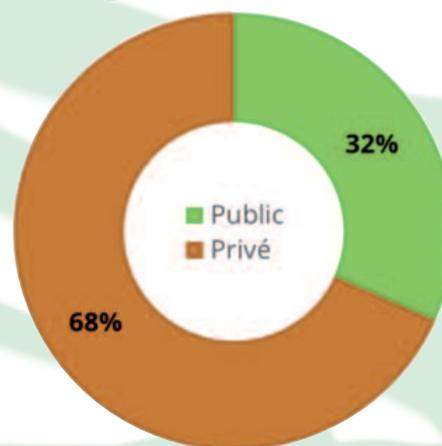
En conséquence, la surface de forêt sous protection est particulièrement importante, ce qui a des conséquences sur la mise en œuvre de la gestion forestière.

### Une biodiversité liée aux mosaïques et aux vieux arbres

La diversité des milieux est le principal facteur de la biodiversité sur le territoire. Du fait des conditions allant des plus méditerranéennes aux montagnardes, les espèces d'arbres sont nombreuses. Certaines sont même dans leurs limites méridionales de conditions d'installation (chêne sessile, hêtre).

L'âge des forêts est également un enjeu de biodiversité : les vieux arbres, souvent à cavités, et les bois morts accueillent champignons et insectes qui participent à la fertilité du sol en transformant la matière organique. La présence de forêts anciennes, c'est à dire dont le sol est boisé depuis plus de 150 ans, est aussi une richesse du territoire. Des réservoirs de biodiversité (comme les plus de 1900 ha de réserves biologiques) sont des lieux d'accueil privilégiés de cette faune.

Cette mosaïque de milieux (forêts jeunes ou matures, milieux ouverts, bords de cours d'eau) permet l'accueil d'une faune et d'une flore variées, dont une grande diversité d'oiseaux protégés (notamment de nombreux rapaces) et des plantes endémiques.



Près de 80 000 ha de forêts sont concernés par une protection de la biodiversité.



# LES FORETS de la Charte forestière Luberon-Lure

## Les protections environnementales

### Légende

#### Axe biodiversité

-  Arrêtés de Protection de Biotope
-  Réserve Biologique
-  PNR Luberon - Milieux forestiers exceptionnels
-  Natura 2000

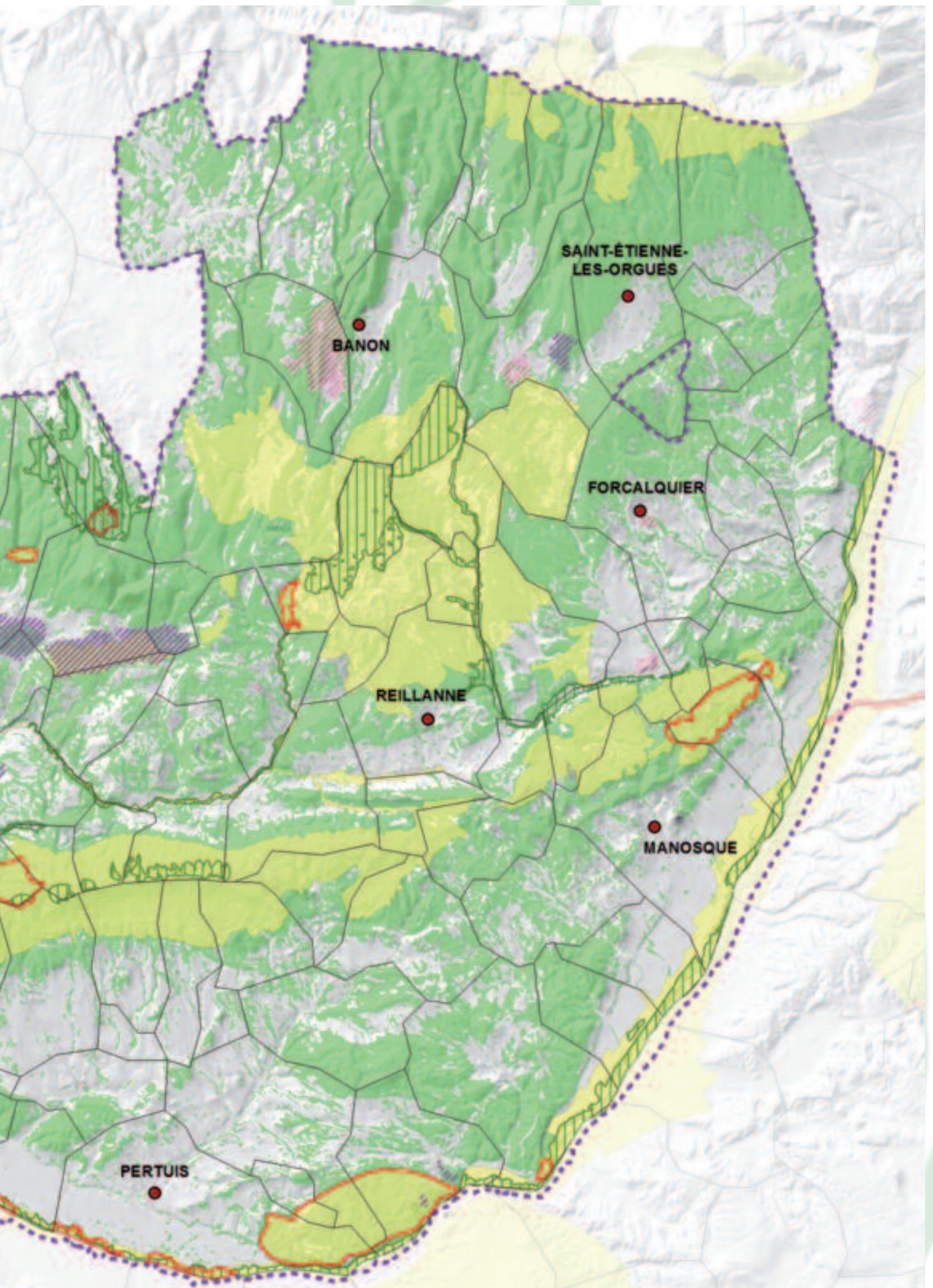
#### Axe paysage

-  Sites Classés
-  Sites Inscrits
-  Villes principales
-  Forêts
-  Réserve de Biosphère Luberon-Lure
-  Limites communales

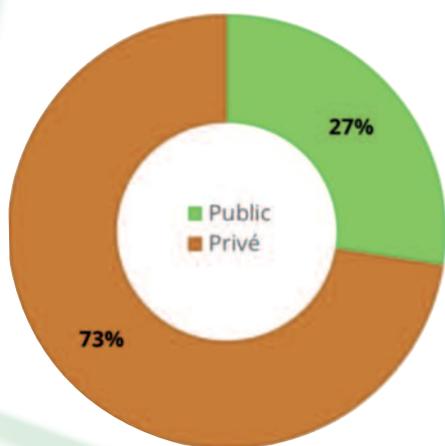


1:200 000

Date : 08/11/2016  
 Sources : PNRL, BD Carto, BD Geofla, BD Alt, IFN, CRPF, ALCINA  
 BaseDeDonnées®-IGN PFAR 2007-2013  
 Cartographie : M. KREBS-SIT-PNR-PACA-Luberon  
 Porteurs de projet : PNR Luberon, Communauté de Commune du Pays de Banon,  
 Communauté de Commune du Pays de Forcalquier Montagne de Lure



# Les forêts, éléments à part entière du paysage



Plus de 6 800 ha de forêts sont concernés par une protection du paysage.



Etant donné le taux de boisement du territoire (65 %), la forêt est d'une importance capitale dans le paysage. C'est le cadre qui met en valeur de nombreux villages et monuments protégés.

Les surfaces concernées par ces protections sont variables et dépendent des parties bâties. On peut noter deux grands sites classés (les Ogres et la vallée de la Sénancole) dont la surface est importante (plus de 3400 ha au total, tous milieux confondus) et 5 sites inscrits particulièrement forestiers.

Les monuments historiques sont très nombreux dans les villages ou à leurs abords. La surface concernée pour chacun d'entre eux est limitée mais leur nombre et leur dispersion fait que de nombreuses parties forestières peuvent être concernées.

Les enjeux se situent sur la mise en oeuvre des coupes afin de les intégrer au mieux au paysage.



**Partenaires du projet :** Communauté de communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure  
Communauté de communes du Pays de Banon – Parc naturel régional du Luberon

**Réalisation :** Centre Régional de la Propriété Forestière de Provence-Alpes-Côte d'Azur – Alcina

Nov. 2016 - Crédits photos : L. Amandier, L. Dangla, C. Loudun, G. Martinez et B. Petit - CRPF PACA/CNPF ; A. Salvaudon - PNRL ; PNRL  
Création graphique : Karine Girault. Mise en page : Camille Loudun - CRPF PACA - Impression : L'Imprim, papier 100% recyclé